



**FORMULAIRE**  
« Règlement d'ordre intérieur pour accueillir des  
mouvements de jeunesse en camp

NUMERO : FOR-JEP-08-00-03

DATE : 29/05/2019

REVISION : 1

PAGE : 1/3

Les différents points doivent être complétés pour que le règlement d'ordre intérieur soit recevable.

**a. Le nombre maximal de participants :**

Le bien peut accueillir un maximum de..... personnes par camp.

**b. L'alimentation en eau potable :** (description de l'emplacement pour s'approvisionner en eau et le fonctionnement si c'est d'un puits par exemple)

.....  
.....

**c. La nature et la situation des moyens de lutte contre l'incendie :**

.....  
.....

**d. La nature et la situation des installations culinaires :** (l'emplacement adéquat pour la mise en place du campement et les moyens de raccordement agréé)

.....  
.....  
.....  
.....

**e. Les endroits où peuvent être allumés des feux à plus de 100 mètres des maisons et des bois en respectant les dispositions y relatives :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Rédacteur : Service JEPS

Approbateur : Pilote processus

Vérificateur : Responsable qualité



**FORMULAIRE**  
« Règlement d'ordre intérieur pour accueillir des  
mouvements de jeunesse en camp

NUMERO : FOR-JEP-08-00-03
DATE : 29/05/2019
REVISION : 1
PAGE : 2/3

**f. Les prescriptions en matière d'emplacement, de conditionnement, de transport et d'élimination des déchets solides et liquides :**

.....  
.....  
.....

**g. Les prescriptions relatives à l'usage des appareils électriques, des installations à gaz et des installations de chauffage :**

.....  
.....  
.....

**h. Les prescriptions en matière d'installation, nettoyage, enlèvement vidanges, des WC, fosses, feuillées :**

.....  
.....  
.....  
.....

**i. Adresse et numéro de téléphone situé dans les environs immédiats du camp :**

Services d'urgences 100 ou 112

Médecin généraliste le plus proche de l'endroit de camp (nom, adresse, n° de téléphone) :

.....  
.....  
.....

Hôpital le plus proche (nom, adresse, n° de téléphone) :

.....  
.....  
.....

<b>Rédacteur :</b> Service JEPS	<b>Approbateur :</b> Pilote processus	<b>Vérificateur :</b> Responsable qualité
---------------------------------	---------------------------------------	-------------------------------------------



**FORMULAIRE**  
« Règlement d'ordre intérieur pour accueillir des  
mouvements de jeunesse en camp

NUMERO : FOR-JEP-08-00-03
DATE : 29/05/2019
REVISION : 1
PAGE : 3/3

Antenne de Police de Theux : 087/53.92.92  
Avenue Reine Astrid 9, 4910 Theux

Zone de Police Fagnes 087/79.33.33 ou 101  
Avenue Reine Astrid 234- 4900 Spa

D.N.F. - Cantonnement 087/29.90.80  
- Garde forestier du triage (nom et n° de téléphone) : .....  
.....

**Merci !**

**Le responsable camp doit recevoir une copie du règlement d'ordre intérieur lors de la signature du contrat de location avant le début du camp.**

**Date :**

**Lu et approuvé**

**Nom et signature**

<b>Rédacteur :</b> Service JEPS	<b>Approbateur :</b> Pilote processus	<b>Vérificateur :</b> Responsable qualité
---------------------------------	---------------------------------------	-------------------------------------------